

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 09 MAI 2024

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi, 09 mai 2024, de 16H à 18H, sous la haute autorité de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef suprême des Armées, le Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA.

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT ;

II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTERIEL DU MARDI 07 MAI 2024 ;

III. RECOMMANDATIONS DUDIT CONSEIL ;

IV. DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ;

V. DIVERS.

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA a commencé son message en adressant des félicitations au Secrétariat Général des Affaires religieuses pour les mesures d'anticipation prises pour l'organisation du pèlerinage (hadj) 2024 des fidèles musulmans au lieu saint de la Mecque tout en invitant toutes les parties prenantes à cette organisation de poursuivre la même dynamique, afin d'assurer le plein succès à tous les niveaux de cette édition 2024.

Le Chef de l'Etat a, par la même occasion, souhaité un bon pèlerinage à l'ensemble des fidèles musulmans en partance pour la Mecque ainsi qu'aux fidèles chrétiens, qui effectuent en ce moment le pèlerinage annuel à Boffa.

Ensuite, Son Excellence le Président de la République, Chef de l'Etat, le Général de corps d'armée, Mamadi DOUMBOUYA a porté son message sur trois (3) points :

1- Le suivi de la gestion de l'incendie du dépôt d'hydrocarbures de Kaloum ;

2- La recrudescence des incendies ;

3- La prévention des inondations :

→ Relativement au premier point de son message portant sur le suivi de la gestion de l'incendie du dépôt d'hydrocarbures de Kaloum, le Chef de l'Etat a invité le Comité de gestion de la crise mis en place de prendre toutes les dispositions pour apporter des réponses concernant :

– Les éléments factuels concernant l'origine ou la cause de l'incendie ;
– L'évaluation environnementale des conséquences à court, moyen et long termes ;

– Les incidences tangibles sur les indicateurs macro-économiques ainsi que les mesures d'atténuation et le plan de relance de l'économie nationale ;

– Les mesures concrètes prises pour le relogement des populations sinistrées ainsi que les mesures de sécurisation et de reconstruction de la zone concernée ;

– Le plan d'indemnisation des sinistrés prévu ou mise en œuvre par les compagnies d'assurance, plus précisément pour la Société Guinéenne de Pétroles (SGP).

→ S'agissant du deuxième point de son message portant sur la recrudescence des incendies, le Chef de l'Etat, tout en témoignant de toute sa compassion pour les victimes de ces incendies, a demandé aux services compétents de poursuivre les enquêtes afin de situer les causes et les responsabilités.

Il a ensuite insisté sur les efforts de pédagogie et de sensibilisation de la population sur la rationalisation de la consommation de l'énergie et sur l'utilisation des équipements électriques.

Ensuite, le Chef de l'Etat, a insisté sur la formation et la dotation en

équipements des services de secours, qui doivent être une priorité pour anticiper et faire face aux défis de la protection civile.

Par ailleurs, le Président de la République a demandé aux Ministres de l'Economie et des Finances, du Budget, du Travail et de la Fonction Publique, et des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique d'accélérer le processus de modernisation de l'Administration publique, à travers des projets de digitalisation de l'Etat, notamment la dématérialisation des services publics et la gestion des archives de l'Etat.

→ Concernant le troisième et dernier point de son message portant sur la prévention d'éventuelles inondations liées à la saison des pluies qui s'annonce, le Chef de l'Etat a demandé au Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, à travers notamment les délégations spéciales ; au Ministre des Infrastructures et des Travaux publics ; au Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, chargé de la Récupération des Domaines spoliés de l'Etat ; au Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, de :

- Prendre des dispositions préventives des risques d'inondation et des conséquences qui pourraient en résulter, entre autres : dégradations matérielles et envahissement des artères publiques par les déchets, surtout plastics ;

- Procéder au curage des caniveaux ;

- Et de sensibiliser les populations sur la gestion des déchets et sur les risques de maladies saisonnières qui y sont liées ;

Pour finir, le Président de la République, Chef de l'Etat, a, afin de réduire le taux de mortalité sur les routes, demandé au Ministre des Transports et aux services compétents de renforcer les mesures de protection et de sensibilisation des usagers de la route (cyclistes, motards, automobilistes), surtout en cette saison des pluies.

COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTERIE DU MARDI 07 MAI 2024

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Amadou Oury BAH a principalement axé son message sur les points ci-après :

1. Mission de Nairobi ;
2. Point de situation sur les incendies ;
3. Relations avec les médias ;
4. Célébration de la fête du 1^{er} mai ;
5. Rationalisation des Etablissement Publics à caractère Administratif (EPA) ;
6. Gestion des ordures ;
7. Signature de l'accord relatif à l'initiative vaccinale ;
8. Recommandations relatives à la méthode de travail ;

Pour la mission de Nairobi, le Premier Ministre a rendu compte de la mission qu'il a effectuée à Nairobi sur instruction du Président de la République, à l'occasion du 21^{ème} sommet pour la reconstitution des fonds de l'Association Internationale pour le Développement (IDA 21), tenu le 29 avril 2024.

Les questions climatiques et de l'immigration ont été l'objet intervention lors ce sommet avec des possibilités de partenariat fructueux sur le plan bilatéral.

Sur le point de situation des incendies, Monsieur le Premier Ministre fait le point sur la recrudescence des incendies dans notre pays notamment dans le grand Conakry. Avec les cas les plus récents qui sont ceux du marché de Madina et du Ministère en charge de la Culture.

Le Chef du Gouvernement a informé que les services spécialisés sont à pied d'œuvre pour identifier l'origine des incendies en vue de permettre au Gouvernement de prendre des dispositions idoines pour sécuriser les populations et leurs biens.

Il a recommandé la mise en place des mesures préventives relatives au contrôle de qualité des importations des matériels et des équipements électriques, de la taxation des équipements de seconde main, ainsi que du contrôle et des assurances sur les bâtiments.

Monsieur le Premier Ministre a informé que les dispositions sont également en cours afin de doter les services de la protection civile en matériels et équipements nécessaires pour effectuer normalement leurs missions.

S'agissant des relations avec les médias, le Chef du Gouvernement a informé le Conseil de la rencontre qu'il a eue avec les patrons des médias et les représentants des associations de presse le jeudi 2 mai 2024.

Il leur a fait part des dispositions envisagées par le Gouvernement sous le leadership du Chef de l'Etat relatives à la reprise normale des activités des médias.

Monsieur le Premier Ministre a invité les responsables des médias à tout mettre en œuvre pour assurer pleinement leur mission d'information de la population de façon professionnelle

Concernant la célébration de la fête du 1er mai 2024, il a constaté qu'elle a été célébrée par deux mouvements syndicaux, l'un à Coléah et l'autre à Matam. Face à cette situation, le Gouvernement s'est fait représenter par le Ministre du Travail et de la Fonction Publique.

Dans le cadre de l'unification du mouvement syndical, Monsieur le Premier Ministre a reçu les deux parties à la Primature pour les inviter à fédérer leurs efforts sur les questions d'intérêt national bien que la pluralité syndicale soit consacrée.

Pour la gestion des Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA), le Chef du Gouvernement a informé que le rapport de la commission relatif à la rationalisation des EPA est disponible et les

conclusions seront transmises à Son Excellence Monsieur le Président de la République pour instructions. Déjà, la loi des finances rectificatives 2024 prendra en compte la rationalisation proposée.

Concernant la gestion des ordures, Monsieur le Premier Ministre a confirmé avoir reçu les acteurs concernés par la gestion de la salubrité à Conakry et dans les autres grandes villes du pays. Les instructions ont été données aux services concernés (ANASP, Habitat et Travaux Publics, ...) de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer le curage des caniveaux et le ramassage des ordures en bordure de routes, ainsi que le traitement diligent des bassins de récupération des eaux.

Aussi, il est également informé qu'une session du Comité Interministériel pour le Suivi de la Professionnalisation de la Gestion des Déchets Solides (CIDS) se tiendra mercredi 8 mai 2024 à 11 h 00 à la Primature.

S'agissant de la signature de l'accord relatif à l'initiative vaccinale, le Chef du Gouvernement a informé le conseil avoir invité le Ministre en charge de la Santé de prendre toutes les dispositions pour procéder à la signature dudit Accord dans les meilleurs délais.

II. AU TITRE DES COMMUNICATIONS:

Le Conseil a successivement suivi les communications suivantes :
Madame la Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Petites et moyennes Entreprises a communiqué sur :

1. L'éligibilité de la Guinée au programme Millenium Challenge Corporation (MCC) ;
2. La participation de la République de Guinée à l'exposition universelle 2025 à l'OSAKA, KANSAÏ, JAPON.

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique a communiqué sur le programme d'organisation du concours de recrutement des nouveaux fonctionnaires à la Fonction Publique.

III. AU TITRE DES DECISIONS

I. Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et moyennes Entreprises :

1. Communication relative à l'éligibilité de la Guinée au programme Millenium

Challenge Corporation (MCC) :

Le Conseil a instruit de :

- Faire une Communication conjointe avec le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale au regard de la dimension multisectorielle dudit programme ;
- Revoir l'encrage institutionnel pour une prise en compte multisectorielle.

2. Communication relative à la participation de la République de Guinée à l'exposition universelle 2025 à l'OSAKA, KANSAÏ, JAPON.

Le conseil a instruit de :

- Faire part du niveau d'évolution des préparatifs de la participation guinéenne ;
- Annoncer les résultats attendus ;
- Analyser la gestion des risques liés à la participation des entreprises guinéennes ;
- Faire davantage une étude comparative liée à nos produits notamment le fonio ;
- Gérer la qualité des intervenants (missionnaires) ;
- Intégrer un narratif commun, constructif avec la DCI, (facture une vidéo promotionnelle).

II. Ministère du Travail et de la Fonction Publique :

Communication relative au programme d'organisation du concours de recrutement des nouveaux fonctionnaires à la Fonction Publique avec l'aide des tablettes préconçues et des questions à choix multiples

(QCM), qui se déroulera de façon simultanée sur l'ensemble du territoire national et qui fera l'objet d'un communiqué spécial du Ministre en charge de la Fonction Publique ;

Le conseil a instruit de :

- Sécuriser les applications et les tablettes qui seront utilisées ;
- Faire une campagne de sensibilisation à l'attention des futurs candidats pour l'utilisation de tablettes et des QCM ;
- Instaurer à l'issue du concours des périodes d'essai probatoire avant titularisation ;
- Inviter les ministères à enrichir les questionnaires et de fournir les fiches de postes conformément à leurs besoins ;
- Inviter les départements à fournir des fiches de postes et des questions pour alimenter un QCM évolutif ;
- Prioriser les affectations à l'intérieur du pays avec des mesures incitatives ;
- Prendre en compte les besoins exprimés des Régions pour combler le déficit de personnel

V. AU TITRE DES DIVERS, les membres du Conseil des Ministres ont échangé sur les points suivants :

1- La mort des jeunes Guinéens en mer :

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire des jeunes compatriotes morts aux larges des côtes de l'Atlantique, le gouvernement a témoigné de toute sa compassion à l'endroit de la jeunesse guinéenne et présenté ses sincères condoléances aux familles éplorées. L'occasion a été saisie pour saluer la bonne collaboration entre notre pays la Guinée et le pays frère du Sénégal pour la qualité de la coopération technique qui a permis de prendre en charge les corps et les rescapés, contribuant ainsi à réduire le nombre de victimes. Également, le conseil a félicité la délégation spéciale et les autorités

religieuses de la commune de Matam pour leur implication aux côtés des Ministères en charge de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, de de la Pêche et de l'Economie Maritime, de la Sécurité et de la Protection Civile et du Secrétariat Général des Affaires Religieuses pour la prise en charge des victimes sur le sol guinéen.

2. L'intronisation du Khalifa du Fouta :

Communication a également été faite sur l'intronisation du Khalifa au Foutah. Le Conseil s'est réjoui d'avance de cette intronisation, qui aura lieu le 19 mai 2024 à Labé. A cet effet, le Conseil a recommandé la participation du Gouvernement à cet important événement qui s'inscrit dans la valorisation de notre culture.

LE CONSEIL DES MINISTRES